

# BON DE COMMANDE KIT HAIE

Coupon réponse à déposer auprès de la  
Fédération Départementale des Chasseurs de  
la Somme avant le **22 septembre 2023** pour une  
distribution prévue en novembre/décembre 2023



## Démarche

- Positionnement en linéaire ou en îlot buissonnant et cumul des kits possible entre eux,
- Implantation pour une durée minimale de 5 ans,
- Autorisation du propriétaire indispensable,
- Joindre une carte IGN avec l'emplacement exact du kit(s),
- Implantation uniquement en zone de plaine (bordure de chemin, bordure de parcelle), à au moins 200m d'un élément boisé et 100m d'une habitation ou d'un hangar.
- Ne pas bénéficier de l'opération dans le cadre de mesures compensatoires ou d'une procédure ou d'un plan de relance régional.

Offres réservées aux territoires adhérents en Contrat de garderie à la Fédération des chasseurs de la Somme.

## Composition du kit

Ce kit clé en main comprend :

- **25 plants 60/80 cm racines nues regroupant 5 essences locales** (Charme commun, Aubépine, Noisetier, Viorne obier, Groseiller sauvage)
- **25 protections biodégradables**
- **50 tuteurs bambou**
- **25 dalles biodégradables de chanvre 0.45 m x 0.45 m** (prévoir un complément de type copeaux de bois)

25 €  
le kit

Retrouvez tous nos contrats d'aménagements sur notre site internet [www.fdc80.com](http://www.fdc80.com) (rubrique documentation/aménagement) ou en scannant ce QR-code :

- Jachères, cultures à gibiers,
- Bandes intercalaires,
- Cultures énergétiques pour la biodiversité,
- Kits haies, îlot biodiversité ...



Coupon-réponse à retourner accompagné d'une **carte localisant les kits**, ainsi que du **règlement par chèque ou par virement** (ordre : FDC 80) avant le **22 septembre 2023** (aucun retard ne sera accepté) à la :

Fédération Départementale des Chasseurs de la Somme  
1 Chemin de la Voie du bois

CS 43801 / 80450 LAMOTTE-BREBIERE

Infos - Aurélie THAUREAU / 06.02.00.72.49 / [athaureau@fdc80.com](mailto:athaureau@fdc80.com)

## Coupon réponse - Commande Kit Haie

Nom et prénom

Bénéficiaire :  Agriculteur  Chasseur  Privé  Autre :

Adresse

Code postal  Commune

Téléphone  Courriel

**Le DÉTENTEUR DU  
CONTRAT DE GARDERIE**

Nom de l'exploitant/exploitation

N° pacage  N° Siret

Adresse

Code postal  Commune

Téléphone  Courriel

**L'AGRICULTEUR**

Offre disponible dans la limite du budget, par ordre d'engagement. Les signataires du contrat s'engagent à respecter les termes du cahier des charges. Tout manquement entraînera un éventuel remboursement des plants. Un contrôle sera effectué pour s'assurer de l'implantation.

Commande de  kit(s) de 25 plants x 25 € l'unité

Total :  €

Commune(s) d'implantation :

### DESRIPTIF DU PROJET

Localisation :  terrain privé  parcelle agricole

bord de chemin  autre :

Type de plantation :  Haie simple  Haie double

Ilot buissonnant  Autre :

Enjeu(x) :  Erosion  Biodiversité  Paysage

Brise vent  Autre :

Signatures :

Date :  2023

Adhérent garderie

Agriculteur

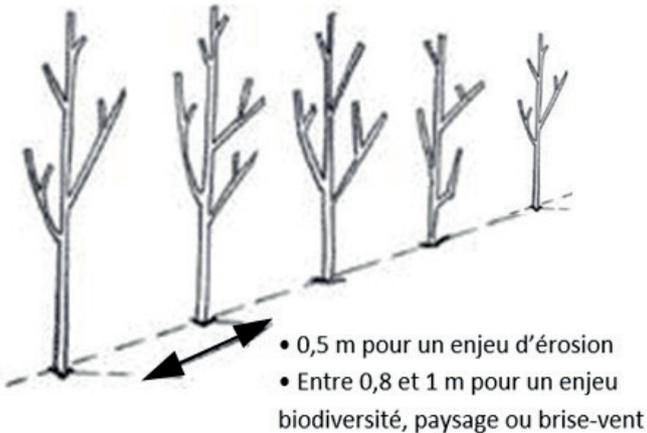
FDC80

## COMMENT BIEN PLANTER MA HAIE ?

→ Choisissez le bon espacement entre les plants, en fonction de votre objectif.

→ Pour avoir une haie de qualité, alternez les différentes essences (voir exemple ci-dessous)

Groseiller Charme Aubépine Noisetier Viorne



Ne pas oublier de mettre :

- Le tuteur
- La dalle biodégradable
- La protection petite faune

## COMMENT L'ENTRETIEN ?

**La taille** de votre haie est indispensable pour qu'elle devienne dense et homogène.

- *Lors de la plantation* : coupez les rameaux trop grands et supprimer les branches cassées et desséchées.
- *Les années suivantes* : taillez annuellement pour maîtriser la croissance des végétaux.

**La fauche** est nécessaire pour empêcher l'étouffement des jeunes plants.

- *Durant les 3 premières années* qui suivent la plantation, supprimez à l'aide d'une débroussailleuse les adventices qui risquent de prendre le dessus sur la haie.

**L'arrosage** est très important lors des périodes sèches

- Les jeunes plants ont besoin de suffisamment d'eau pour développer leur système racinaire, qui leur permettra par la suite d'être plus résistant à la sécheresse.

**Le paillage** doit être renouvelé chaque année.

- En complément des dalles de protection, pensez à ajouter des copeaux, paille... qui empêcheront le salissement par les adventices au pied de la haie, d'isoler les racines du gel en hiver et de conserver l'humidité en été.